



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E163166

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/2015

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DOUAI 814411369

Siret : 814 411 369 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3721361

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159015291 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 0085269/18277

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/12/2023

Raison sociale : CHRISTOPHE GELTZ CTD

174 RUE JULES VALLES  
59553 CUINCY

Téléphone : 06 45 56 05 56

Portable :

Site Internet :

E-mail : ctdouaisis@hotmail.fr

Responsabilité légale :

GELTZ CHRISTOPHE PRÉSIDENT / GELTZ CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 14/12/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories  | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit   | 22/02/2023         |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 22/02/2023         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.